

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0057875

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6080 Société : RAN.

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : ZADAKI NAHNA

Date de naissance : 16.01.1963

Adresse : BOUATAN RES ANNOU inn6 app1 203 ET 62

BOURGOGNE CASABLANCA

Tél. : 0661322693 Total des frais engagés : 2214,3 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/08/2024

Nom et prénom du malade : M. ZADAKI NAHNA

Age : 58 ans

Lien de parenté :

☒ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Dépression

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 27/09/2024

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/08/2021	S	1	350 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du fournisseur

Montant de la Facture

783,80
1080,15

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep. skine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

UT . AV : 12 2025 P.P.V
LOT N° : 1299918 201 00
201,00

6 118001 03007 1
Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH

6 118001 03007 1
Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH

6 118001 03007 1
Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH

Zoloft® 50 mg
60 GELULES
6 118000 250708

UT . AV : 12 2024 P.P.V
LOT N° : 130244 23 10
23,10

Lysanxia® 10 mg
40 comprimés
6 118000 250289

MEDIZAPIN® 5mg
30 comprimés
6 118001 150946

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep. skine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep. skine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep. skine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

3 664798 021905
Titulaire AMM/Détenteur DE

3 664798 021905
Titulaire AMM/Détenteur DE

3 664798 021905
Titulaire AMM/Détenteur DE

UT . AV : 12 2020 P.P.V
LOT N° : 130104 126 80
126,80

LOT : 036
PER : MAI 2023
PPV : 167 DH 40

Zoloft® 50 mg
30 GELULES
6 118000 250692

MEDIZAPIN® 5mg
30 comprimés
6 118001 150946

6 118001 03007 1
Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH

6 118001 03007 1
Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH

LOT : 037
PER : JUN 2023
PPV : 167 DH 40

MEDIZAPIN® 5mg
30 comprimés
6 118001 150946

PROTHESES

6 118001 03007 1
Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH

0000000
533411 0000000
11433553

n, remont, adjonction]
apeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Dr RGUIBI LOUAFI

Psychiatre

- Diplômé de la Faculté
de médecine de Paris

Consultant, ancien chef service
et chef consultation au C.H.S. de Taïf

Centre Abdelmoumen - Angle Bd Abdelmoumen
et Bd Anoual (Derb Ghalen) - Casablanca
Tél.: 05.22.86.02.65 / 05.22.86.00.78

Sur Rendez-vous

الدكتور أرگیبی الوفیی

اختصاصي في الأمراض النفسية والعقلية
خريج كلية الطب بباريس
استشاري الطب النفسي
رئيس مصلحة ومدير العيادات
الخارجية بـ م.ص.ن. بالطائف (سابقا)

مركز عبد المومن - تقاطع شارع عبد المومن
وشارع أنوال (درب غلف) - الدار البيضاء
الهاتف : 05.22.86.00.78 / 05.22.86.02.65

بالموعد 19/10/2024

Casablanca, le 24/8/2024 الدار البيضاء، في

Mme ZADAKI NAÏMA

113,30

1) DEPAKINE 500g

(126,80x11)

1-0-1) 8se

2) Zoloft 50g

201

(53,00x3)

1-0-1) 8se

3) Anafranil 75g

93-13

(167,40x2)

1-0-1(2) 8se

4) MEOCLAMIN 5g

16740

23,10 0-0-1) 8se

01-0-1) 4se

5) Lysochloral 10g

78380

0pr 0-0-1) 2seus pris au

T: 108050

DATE: 06/05/17
N° ORDONNANCIER: 0048910
Pharmacie Argane
N° 03
02

DATE: 06/05/17
N° ORDONNANCIER: 0117401
Pharmacie Argane
N° 03

DATE: 06/05/17
N° ORDONNANCIER: 7400
Pharmacie Argane
N° 01

DATE: 06/05/17
N° ORDONNANCIER: 0339
Pharmacie Argane
N° 03